

qui a sacrifié sa vie pour sauver celle de ses compagnons de travail, lors de l'incendie de l'établissement Déchaux à Montréal, le 18 avril 1907.

A cet effet, le comité suivant fut nommé :

Président d'honneur,	Honorable Juge E. Lafontaine.
Président,	Alban Germain.
Vice président,	A. Gagné.
“ “	A. F. X. Fortin.
Secrétaire,	E. Tétreau.
Trésoriers,	A. Gagnon et J. E. Lague.

MM. J. C. Beauchamp, A. Prudhomme, G. A. Marsan et les présidents de section dont nous publions ailleurs la liste.

Ce Comité s'est depuis réuni et M. Arthur Gagnon a soumis l'état suivant des fonds confiés à ses soins :

Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (Soirée).....	\$200.80	
« La Presse »	50.00	
« La Presse » (souscriptions diverses).....	28.50	
Théâtre National (soirée).....	25.00	
Cour Lambert (Artisans).....	10.00	
Cour Saint-Charles (Artisans)	10.00	
« Le Canada » (souscriptions diverses).....	7.25	
« La Patrie ».....	2.50	
« Le Canada ».....	2.00	
« La Presse ».....	55.60	
Cour Saint-Adolphe (Artisans).....	10.00	
Edmond Lague.....	8.00	
Le Cinématographe.....	25 00	
Grand total.....		\$434.65

DÉBOURSÉS

Placeurs et portiers, placement des billets.....	\$ 11.25	
Impression des billets.....	5.00	
Impression des programmes.....	24.00	\$ 40.25
Montréal, 27 août 1907.	\$40.25	\$394.40

ARTHUR GAGNON, sec. trës.

Association Saint-Jean-Baptiste.

Cette balance d'argent a été remise à la veuve de Guillaume Martineau et le Comité aura une nouvelle réunion dès que les rapports attendus auront été reçus.

Nous faisons appel à nos sociétaires et au public en général de contribuer généreusement pour grossir le fonds de cette souscription publique dont l'Association Saint-Jean-Baptiste a pris l'initiative en appréciation du dévouement héroïque d'un de nos compatriotes.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Arthur Gagnon, au Monument National, Montréal.